



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question au Gouvernement n° 2713

Texte de la question

VIOLENCES À MARSEILLE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Boyer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
Mme Valérie Boyer. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration. Je tiens à y associer mes collègues Roland Blum, Jean Roatta, Renaud Muselier, Guy Teissier et Dominique Tian, qui m'entourent dans cet hémicycle, ainsi que l'ensemble des Marseillaises et des Marseillais.

Marseille a été, ce week-end, le triste théâtre d'une nouvelle fusillade qui s'est déroulée dans le XIII^e arrondissement dans la cité "Le Clos" à la Rose, au coeur de ma circonscription.

En tant que députée et adjointe au maire de ce secteur, je suis scandalisée par ce nouveau règlement de comptes à l'arme de guerre, qui a coûté la vie à un jeune garçon de seize ans et blessé grièvement un enfant de onze ans, tout cela sur fond de trafic de drogue. Quel que soit le mobile du crime, je voudrais avoir une pensée pour les familles touchées par ce drame, qui sont dans la peine après avoir perdu si brutalement un enfant aussi jeune. J'espère que les coupables seront retrouvés et sévèrement punis, car on ne peut pas s'attaquer impunément à des enfants dans notre pays. Il s'agit de la deuxième victime mineure, en moins d'une semaine, dans le XIII^e arrondissement de Marseille. Il y a eu, depuis le début de l'année 2010, douze décès et seize blessés sur fond de règlement de comptes à Marseille. C'est inacceptable.

Je comprends la détresse des Marseillais, mais il ne faut pas que la peur s'installe dans l'esprit de nos concitoyens qui réclament plus de sécurité, car je le dis haut et fort : Il fait bon vivre à Marseille, et en particulier dans ces arrondissements.

Le Gouvernement a immédiatement réagi et je voudrais remercier M. le ministre de l'intérieur d'être venu dimanche à Marseille.

Pour que la prévention puisse se faire, il est indispensable que la sécurité et l'ordre public soient assurés durablement dans nos quartiers. La police nationale a besoin d'effectifs et de moyens supplémentaires pour remplir correctement sa mission régalienne à Marseille.

C'est pourquoi, je vous demande, monsieur le ministre, de bien vouloir nous rappeler les mesures que vous avez prises pour démanteler les réseaux de trafic de drogue et d'armes et pour renforcer la sécurité de nos concitoyens. Comment entendez-vous faire le lien avec les autres acteurs de la sécurité ?

Nous comptons sur vous, monsieur le ministre, pour qu'à Marseille, ainsi que sur l'ensemble du territoire, la police et la gendarmerie puissent avoir des moyens pérennes pour travailler et assurer la sécurité de nos concitoyens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. François Baroin, ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

M. François Baroin, *ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.* Madame Boyer, je renouvelle la compassion du Gouvernement pour les familles. Le Gouvernement partage la douleur de la famille qui a perdu un jeune de seize ans. Pour ces familles, c'est une immense épreuve, ainsi que pour la collectivité nationale, d'autant que cette mort si injuste ne trouve sa source que dans des règlements de comptes, des trafics de stupéfiants et des rivalités de bandes dans les quartiers.

Il faut que l'ordre soit rétabli. Madame la députée, vous avez rappelé que le ministre de l'intérieur s'était rendu à Marseille aux côtés de l'équipe municipale pour mettre en place un dispositif opérationnel et renforcer les modalités des effectifs et le caractère d'interaction entre les différents services.

Je rappelle les quatre mesures annoncées par M. Brice Hortefeux. D'abord, le renforcement des effectifs liés aux renseignements accrus, puisque cinq policiers spécialisés supplémentaires seront affectés, dès le 1er décembre de cette année, au service départemental d'information générale. La sécurisation et la surveillance des quartiers sensibles seront améliorées avec les deux unités de police, CRS - 150 CRS supplémentaires. Des équipes d'enquête seront renforcées au sein de la police judiciaire et il y aura une coordination supplémentaire de l'action du groupe d'intervention régionale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui sera centrée sur la lutte contre l'argent sale, en lien étroit et permanent avec l'autorité judiciaire. Le nouveau préfet M. Parant a toute latitude, sous l'autorité et le contrôle du ministre de l'intérieur, pour consacrer sa mission prioritairement à la lutte contre les trafics dans les quartiers de Marseille.

Le Gouvernement est aux côtés des élus de Marseille. Le Gouvernement est aux côtés de Marseille.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2713

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 novembre 2010